

Jacques D'DAL
Chargé de Mission
Activités Physiques
et Sportives

Kigali, le 17 Novembre 1987

A Monsieur le Chef de Mission Française
de Coopération et d'Action Culturelle à
KIGALI - REPUBLIQUE DU RWANDA

Monsieur le Chef de Mission,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de
la mission que je viens d'effectuer en République Rwandaise à KIGALI
du 11 au 17 Novembre 1987.

Cette mission avait pour objet de prendre
contact avec les autorités sportives de ce pays afin de retisser des
liens d'avenir entre la France et le Rwanda en matière de Coopération
concernant les activités physiques et sportives.

A cet effet j'ai, dès mon arrivée, pris
contact avec Messieurs: -MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général
des Sports et Loisirs
-NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
-KAREMERA Pierre, Chef de la Division
Education Physique et
Sportive
-TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de la Division
Activités Sportives,
afin d'élaborer les aspects pratiques de ma mission.

En conclusion de nos travaux une
rencontre fut organisée en présence de Monsieur NDINDILYIMANA
Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

.../...

De cette réunion de travail cordiale et chaleureuse il ressort la volonté manifeste des autorités rwandaises de renouveler des liens plus étroits avec la Coopération Française dans les domaines suivants:

1. l'animation Sportive,
2. le Mouvement Sportif,
3. la Formation des cadres locaux,
4. demande d'aides en Bourses, Stages, Moyens en Matériels et équipements.

1. Relance de l'Animation Sportive

- Au niveau du Primaire, des quartiers (non scolarisés) constitution d'écoles de sports.

Monsieur le Ministre insiste sur l'importance que revêt pour lui cette action. Elle pourrait justifier dans un premier temps: un stage de sensibilisation ayant lieu avant la rentrée scolaire 1988 - 1989; (Fin Août, début Septembre).

Dans une deuxième phase: le transfert d'un poste d'assistant technique qui placé sous l'autorité de la direction du primaire en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif serait chargé des opérations de sensibilisation au niveau des Inspecteurs primaires, des conseillers pédagogiques, des cadres des écoles de formation, de la diffusion et de la mise en application de l'animation sportive, du suivi, de l'évaluation des résultats.

2. Dynamiser le Mouvement Sportif (Sports de représentation, Fédérations).

En se situant par rapport au bilan actuel: l'athlétisme, le volleyball sont les sports rwandais les mieux représentés sur le plan africain, viennent ensuite le basketball, le football. Les Sports de combats regroupés en une seule Fédération cherchent encore leur identité, le cyclisme n'a pas obtenu les résultats escomptés aux Jeux Africains de Nairobi.

Monsieur le Ministre; remercie la France d'avoir octroyé une bourse à Marciane MUKAMURENZI (athlète s'étant distinguée pendant les jeux africains - 2° au 10 km).

Celle-ci prépare près de Bordeaux la saison 1988 championnats d'Afrique - septembre 1988 et ces jeux olympiques de SEOUL (octobre 1988) au marathon.

Il émet le vœu que d'autres bourses puissent aider les individualités les plus méritantes en tenant compte de leurs résultats et de leur potentiel.

ATHLETISME: Le stage CONFESJES pour la préparation olympique ayant lieu en Avril 1988, quelques athlètes pourraient bénéficier d'une aide.

Chez les hommes: NTAMUHANGA : 800 m

NDAGIJIMANA Bulucane : 1500 m

Chez les dames : BAZUBAGIRA : 800 m

UWILINGIYE Julienne : 1500 m

NYIRAMUTUZO Daphrose : 3000 m

à un degré moindre DUSABE Téléphore Marathon.

-Souhaite qu'un stage d'athlètes, conjoint avec un stage d'entraîneurs et d'officiels d'athlétisme puisse se dérouler au Rwanda en Février 1988. Il m'est demandé d'assurer ce stage dans la mesure de mes possibilités.

Je dois signaler la part importante qu'à joué Monsieur Emmanuel TWAGIRAYEZU dans la relance de l'athlétisme au Rwanda et l'éclosion de Marciane MUKAMURENZI.

VOLLEYBALL: Le point fort de la saison 1988; le Tournoi de la zone IV qui aura lieu en Août 1988 et qui sera organisé par le Rwanda.

Demande quelles mesures d'aides peuvent être envisagées dans le cadre de la préparation de son équipe masculine: stage? Tournée en France? équipe française partenaire d'entraînement au Rwanda?

Un stage d'entraîneurs et d'officiels pourrait être organisé conjointement avec cette préparation.

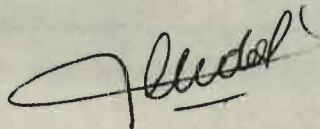
A la suite de cette réunion avec Monsieur le Ministre il a été convenu afin d'être le plus efficace possible; que de retour à Paris je m'entretiendrai avec Monsieur GAUTIER responsable du département jeunesse et sports à la coopération, afin de connaître la suite à donner à ces demandes.

Par correspondance personnelle, je l'informerai (et vous informerai) des possibilités actuelles du département.

Il restera alors à Monsieur le Ministre et à ses services de se manifester dès que possible auprès de Monsieur le chef de Mission. Je suis persuadé que si tout se déroule normalement les démarches peuvent être effectuées entre le 1° et le 15 Décembre 1987.

Vous remerciant pour l'accueil que vous avez bien voulu me réserver, je vous prie de croire, Monsieur le Chef de mission à l'assurance de mes sentiments distingués.

J. DUDAL.-



SPORTS DE COMBATS : Judo, Boxe

Demande le passage du conseiller itinérant en judo, Jean Michel OUDIME, afin d'affirmer cette spécialité au Rwanda.

Surtout une demande en matériels et équipements faisant particulièrement défaut en Boxe.

CYCLISME:

Demande dans quelle mesure le passage d'un entraîneur Français peut être envisagé?

3. Formation des cadres locaux au Rwanda

Le Rwanda est l'un des rares pays, sinon le seul, à n'avoir son établissement de formation de cadres en activités physiques et sportives.

Il est envisagé d'ouvrir un département au sein de l'Université afin de former des professeurs adjoints sur une durée d'études de 2 ou 3 années après le Bac.

Ces étudiants recevraient; un enseignement polyvalent en EPS leur permettant d'animer dans le secteur scolaire (primaire et 1^o cycle secondaire) un enseignement spécifique à certains sports dans la seconde partie de leurs études leur permettant de dynamiser le Mouvement Sportif (Ecoles de spécialités, Fédérations, clubs).

Demande dans quelle mesure la coopération française peut elle aider dans ce domaine? Transfert de poste? un quota spécial pour les APS peut-il être envisagé dans le quota général du Ministère de l'Education Nationale?

4. Demandes diverses.

Participation des Deux DTN; Messieurs ILIBANJE Melchior (F.B.) KANAMUGIRE Aloys (F.B.) à la session d'octobre 1988 à l'INSEP PARIS. (Stage de recyclage - 3 mois).

Ces deux candidatures n'avaient pas été retenues en 1987.

I

- Inscription d'entraîneurs dans ce cadre de la formation supérieure (septembre 1988) INSEP
- Bourses pour athlètes, suivant leur niveau de compétence internationale et leur potentialité dans les disciplines diverses (cas Marcianne MUKAMURENZI)
- Bourse pour un Médecin, ayant pour objectifs:
Son perfectionnement dans le cadre de la Médecine Sportive, et la création d'un centre Médico Sportif au Rwanda
- Bourse pour un voyage d'Etudes permettant d'approfondir les connaissances. Sur les organisations technico-administratives d'une Politique Sportive.
- Aide en équipements et matériels
Monsieur MUHATURUKUNDO Directeur Général, rappelle le projet de création du centre d'animation sportive dans les bâtiments de l'ancien roi du Rwanda à Nyabisindu (URUKALI). Accord bilatéral entre la France et le Rwanda.

La première phase du projet qui concernait la rénovation des bâtiments a été achevée à la satisfaction des deux parties.

La seconde phase: construction des aires de jeux et achat des équipements de base n'a pas commencé.

Les fonds destinés à l'exécution du projet devaient s'élever à 1.000.000 FF (?)

- Aide à la construction d'un gymnase ou d'un Préau permettant d'abriter le B.B et les sports de combats.
- Demande de petits matériels et d'équipements-documents.
Ballons : FB - BB - VB - HB
Boxe: gants - casques de protection.
Athlétisme: plus particulièrement pour la course, chaussures d'entraînement, Chaussures à pointes, chronomètres, petit matériel pour l'animation sportive.
Documents sur les diverses spécialités, Initiation, entraînement.

LES CADRES

Plus ou moins formés, Plus ou moins expérimentés, des éducateurs modifient leurs conseils aux jeunes athlètes.

Leur reclassement s'impose, mais à partir de quels critères ?

Certains ont bénéficié au lieu de la venue et des conseils d'entraîneurs étrangers.

D'autres ont participé en Angleterre, en Inde, en URSS, en RFA, en Hongrie, en France, à des stages d'information ou de formation.

Il appartient à la Fédération Française d'Athlétisme en accord avec le ministère de la Jeunesse, de mettre proprement sur pieds, un corps d'éducateurs dont la formation serait continue grâce à la création de "DIPLOMES D'ÉTAT".

Après étude des Textes et des profils élaborés officiellement et dans le respect des appellations proposées nous suggérons le processus suivant :

ANIMATEUR : "Homme de Terrain" travaillant sous la (ASSISTANT) Responsabilité d'un entraîneur de club.

Niveau d'équivalence internationale, sur le Plan Technique : "1° Degré fédéral Français"

- Sa formation élémentaire, Plus Pratique que Théorique ($3/4 - 1/4$). serait orientée vers l'initiation des jeunes aux diverses spécialités pouvant être pratiquées partout, les épreuves multiformes, et les classements collectifs. Les disciplines ~~plus~~ Tendant vers une plus grande spécificité seront vues pour information.

- Les ~~cadres~~ ^{cadres adjoints} ~~animeraient~~ ^{animeraient} les Sections des jeunes ~~en~~ ^{en} deux fois par semaine au sein des clubs, ou des centres d'entraînement.

ENTRAÎNEUR DE CLUB : est le responsable des activités d'un club sportif ou d'un centre d'entraînement local. Niveau d'équivalence ~~est~~ ^{est} le Plan Technique : "2° Degré fédéral Français"

- Stage de trois semaines où le candidat doit affirmer ses qualités de Technicien dans les trois grandes familles "Courses - Sauts - Lancers" et maîtriser les problèmes de l'entraînement.

10 de moyenne = Degré élémentaire

12 de moyenne = Degré supérieur et

autorisation de suivre un stage d'entraîneur Régional après au moins "UN AN DE PRATIQUE" dans un club, ou un centre d'entraînement local.

- Les candidats peuvent passer successivement les "2° Degré" "Courses Sauts Lancers". l'essentiel étant d'obtenir le 2° Degré complet pour être admis à poursuivre.

- suivre les Associations Sportives (Clubs) au moins 4 fois par semaine, et coordonner les programmes d'animation sportive et l'action des bénévoles.

ENTRAINEUR REGIONAL : est à la fois un entraîneur de H
niveau et un coordinateur.

- Niveau d'équivalence : le 1^{er} degré du
Brevet d'état Français son rôle est envisagé
comme celui d'un Conseiller Technique Régional
Français.
- Stage où le candidat doit confirmer sa
Technicité et sa pédagogie tout en s'aff
à la fois un coach compétent et un in
Potentiel.

10 de Moyenne : degré élémentaire

12 de moyenne : degré supérieur

- Les candidats ayant obtenu plus de 14 de
peuvent postuler pour un poste de Technicien
Supérieur à l'étranger.

ENTRAINEUR NATIONAL : Seuls les lauréats ayant obtenu
plus de 14 de moyenne à un stage d'entra
régional peuvent postuler pour l'obtention
diplôme d'entraîneur National.

Celui-ci leur est décerné sur proposition
de la Fédération Mauricienne d'Athlétisme à
qui ils sient satisfaits aux conditions suivantes :

- Avoir participé à l'organisation de Stages
formation et d'opérations Techniques régionaux
et reconnues par la Fédération Mauricienne d'At

- Avoir dirigé pendant 2 saisons au moins
une sélection de jeunes (Minimes, cadets, juv)
sur la demande et à la satisfaction de la
Fédération Mauricienne d'Athlétisme

- Avoir rédigé un mémoire sur un sujet
d'intérêt général concernant l'Athlétisme
(en Anglais ou en Français).

- Avoir participé à un entretien avec un
composé de personnalités Techniques et admin
de la Fédération Mauricienne d'Athlétisme et
un représentant du Ministère de la jeunesse
des Sports.

Dans le cadre de sa formation et de son perf
ment, un stage de Niveau National d'un
minimum de Trois semaines sera prévu
à l'étranger avec le concours de la Fede
Mauricienne d'Athlétisme et du Ministère de
la jeunesse et des Sports.

Le Reclassement tiendra compte :

- Des titres, Diplomes, et des activités antérieures
- De la participation effective au développement de l'athlétisme à Maurice
- De l'adhésion aux actions entreprises par la Fédération.

La Mise en Place des écoles d'Athlétisme, leur animation, la création de secteurs géographiques, la mission de Techniciens désignés par la Fédération Mauricienne d'Athlétisme dans les secteurs pour canaliser et stimuler les processus de formation, de perfectionnement, de détection, et toutes les activités en faveur du développement de l'Athlétisme auront une influence sur l'attribution des "EQUIVALENCES"

La Commission MIXTE ^{de reclassement} (Fédération Mauricienne d'Athlétisme - Ministère) désignée à cet effet, tiendra compte à travers leur compétence, leur enthousiasme, leur disponibilité, et l'efficacité des éducateurs concernés.

C'est également dans le cadre du reclassement étudié par cette commission mixte, qu'une commission Technique nationale sera nommée par la Fédération.

Les membres seront choisis en fonction de leur passé, de leur expérience, de leur participation effective à l'action de rénovation entreprise.

Cette commission sera chargée de développer et d'animer la Politique Technique préconisée par la Fédération Mauricienne d'Athlétisme.

A l'issue d'une action de plusieurs mois, (1 an) les membres seront réunis pour un stage d'information et de recyclage à l'issue auquel ils seront confrontés à des questions, Techniques, Pédagogiques, Ecrites et Orales.

- * Afin de procéder à ce reclassement, la Fédération Mauricienne d'Athlétisme fera connaître par voie de forme écrite, parlée, télévisée, la nécessité pour les éducateurs concernés par les nouvelles dispositions, d'effectuer une demande officielle et de fournir tous les documents utiles (Photocopies de Diplomes, attestations, certificats de clubs etc...)